

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Je, _____ du _____ (ministère), indique, par la présente, que j'accepte de siéger à l'exécutif du groupe Sciences appliquées et brevets (SP).

Signature : _____ Date : _____

Tél. : (domicile) _____ (bureau) _____

Courriel : (domicile) _____ (bureau) _____

Adresse postale : (adresse du bureau pour les membres titulaires, et adresse du domicile pour les membres retraités)

Cochez d'un « X » la région pour laquelle vous vous présentez :

____ Postes nationaux (régions autres que la RCN)

____ Région de la capitale nationale

____ SG PAT

Chaque mise en candidature doit être appuyée par cinq (5) membres. Les membres en règle ci-dessous, du groupe Sciences appliquées et brevets, appuient ma candidature à l'exécutif du Groupe (la signature et le nom en caractères d'imprimerie de ces membres sont obligatoires).

	nom en caractères d'imprimerie	signature
1.	_____	_____
2.	_____	_____
3.	_____	_____
4.	_____	_____
5.	_____	_____

Les candidats sont priés de joindre un résumé de leurs buts et de leur expérience (**en 200 mots ou moins**) à leur mise en candidature. Veuillez noter qu'il n'y aura pas d'autres possibilités de présenter ou de réviser ce résumé. Il incombe aux candidats de réviser leur résumé avant de l'envoyer. Les résumés ne seront ni relus ni corrigés. Ils seront inclus dans le bulletin sur les élections dans la version soumise par les candidats. Il est recommandé, sans que cela soit obligatoire, de faire parvenir les résumés par courriel à bjolin@pipsc.ca. Les candidats sont invités à communiquer avec Kristopher Pelletier, au bureau national de l'Institut, pour confirmer la réception de leur formulaire de mise en candidature avant la date limite. Le comité des élections est autorisé à vérifier toutes les déclarations et tous les faits avancés par les candidats dans les résumés, avant leur publication. Si cela s'avère nécessaire, des bulletins de vote seront envoyés aux membres en mars.

Les formulaires remplis doivent parvenir au bureau national par poste ou télécopieur, au plus tard à midi (heure d'Ottawa) le 1 mars 2018